



RAPPORT DU COMITE NATIONAL DE CONCILIATION

Analyse Générale de la situation et préconisations

Par

Le TRF Raymond SASIA, Président

Le TRF Alain JUILLET, Secrétaire Général

Membres du Comité :

TRF Pierre DEPOULY

TRF Jean DUGENY

TRF Claude LEGRAND

TRF Robert LOY

TRF Charles ROCH

TRF Pierre ROUGER DE REYNAUD

TRF Paul SCAGLIA

Considérations générales

Le présent rapport est une synthèse des opinions de 33 provinces sur 33, une d'entre elles ayant répondu tardivement pour des raisons qui lui sont propres. 6 membres du comité ont fait une première synthèse des provinces qui leur avaient été affectées, puis le Président et le Secrétaire général ont fait la synthèse finale. L'objectif étant de rassembler ce qui est éparpillé pour améliorer significativement l'existant, ce rapport est l'expression de la majorité et refuse l'intolérance de la pensée unique, de quelque bord qu'elle soit, comme antimaçonnique. L'analyse montre pour chaque province des différences significatives dans la vision de la situation selon qu'elles sont majoritairement légalistes, dans l'opposition ou neutres. Toutes ont répondu avec le souci de faire avancer les choses par des propositions constructives même si elles ne sont toujours applicables. Par ailleurs nous n'avons retenu que les points évoqués dans plusieurs rapports. Ils ont été complétés par des entretiens directs entre leurs auteurs et la commission nationale pour préciser des points obscurs.

De plus en plus de profanes sont déstabilisés par les pratiques d'un monde où l'argent devient l'unique référence et la perte des valeurs un phénomène de société. Quel que soit leur origine sociale, leur niveau culturel ils sont attirés par la maçonnerie régulière et ses différents rites dont les spécificités répondent à leurs attentes, à leurs besoins de spiritualité et de fraternité. Dans un monde sans repère, ils y trouvent les raisons d'espérer en découvrant la force du sens de la quête initiatique de la connaissance s'appuyant sur l'importance de la tradition, de la règle en douze points et du rite pratiqué. En contrepartie, leur exigence est directement proportionnelle à la hauteur de leur attente et ils ne peuvent admettre que leurs temples deviennent le théâtre de combats aux enjeux profanes, jusqu'ici caractéristiques des obédiences non régulières.

Alors que les candidatures affluent et que son influence morale se développe, la GLNF traverse une crise violente résultant d'une organisation inadaptée à sa taille actuelle à laquelle s'ajoute le cumul de dérives en tous genres à tous les niveaux et l'exigence de redéfinition de son positionnement par rapport aux autres obédiences et aux juridictions amies. Il est clair que la multiplication par 10 de ses membres en 40 ans oblige à repenser le mode de fonctionnement en séparant clairement le spirituel du temporel. Il est évident que quinze années de dérives, tolérées par les uns et encouragées par d'autres, ont amené certains à privilégier l'éphémère par rapport à l'essentiel et préférer à la quête spirituelle celle des honneurs et des avantages divers. Il est certain que la majorité des Frères a été choquée aussi bien par l'allongement de la durée du mandat du GM, appliqué contrairement aux usages en cours de mandat, et par certains types de communication que par la forme et la nature parfois inacceptable de certaines contestations.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'impact inattendu et dévastateur d'une lutte de pouvoir entre l'équipe en place devenue le réceptacle de tous les maux présents et passés et une autre équipe aux motifs variés allant de l'intérêt général à la volonté de reprendre des responsabilités perdues. Cette stratégie de prise du pouvoir classique dans toute société humaine s'est trouvée dépassée par la révélation d'une crise de confiance de la majorité silencieuse que tout le monde avait oubliée car elle veut travailler dans ses loges loin des tourbillons publics chers au Grand Orient, de la médiatisation ambiante, et du prosélytisme s'appuyant à tous niveaux sur l'obsession du chiffre des adhérents à la GLNF. De plus l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, dont les blogs, a fait émerger chez de nombreux frères confrontés à la découverte de dérives inadmissibles un questionnement légitime malheureusement pollué par de véritables manipulations de l'information facilitées par le sentiment d'impunité de leurs auteurs.

Devant ce constat le GM s'est retrouvé soumis à des pressions de tous ordres amplifiées par des révélations affairistes. Confronté à une remise en cause de sa légitimité et conscient de la gravité d'une situation pouvant amener la scission de l'obédience, il a souhaité avoir une vision claire et sans passion de la situation pour apporter des réponses adaptées correspondant aux attentes du plus grand nombre dans le respect des landmarks et de la règle en douze points. A cet effet il a demandé au Comité national de conciliation, dont la neutralité est connue de tous, de lui remettre un rapport évoquant sans restrictions d'aucune sorte tous les problèmes actuels en s'appuyant sur les rapports qu'il avait demandé aux comités régionaux de chacune des provinces.

L'ensemble montre l'urgence de lancer des groupes de réflexions appelés à recouper les idées émergentes et faire rapidement des propositions constructives pour sortir de la situation actuelle. La conviction générale est qu'il faut réorganiser l'obédience et arrêter certaines dérives pour la remettre sur le bon chemin dans les meilleurs délais.

Le Grand Maître

Pour beaucoup le GM est responsable de la crise car il n'a pas su la prévoir et commis des erreurs de langage et de comportement dans sa gestion. Coupé des Frères, s'appuyant sur une petite équipe éloignée des provinces et un cabinet semi profane ignorant des réalités maçonniques, il a voulu trop vite et sans consultation réaliser un certain nombre de changements qu'il jugeait importants. Contrairement aux objectifs recherchés, ils ont accru la sensation d'une centralisation excessive. Ils ont été d'autant plus mal vécus qu'ils ont été à la fois incompris par suite d'une absence d'explication et perçus comme un oubli des landmarks, dans une évolution vers l'irrégularité, par cette majorité silencieuse pour qui la régularité absolue est la base de tout. En réalité, au-delà des écarts réels ou supposés, l'excès d'indignité dont on le charge montre qu'il est devenu le bouc émissaire des dérives successives de ses prédécesseurs et de ceux qui aujourd'hui l'accusent pour se blanchir de les avoir accompagnés. Dans ce cadre il faut également noter qu'un grand nombre de frères, partisans de changements profonds de l'obédience, sont choqués et désapprouvent les attaques injurieuses à l'égard du GM qui jettent l'opprobre sur la maçonnerie régulière.

Par ailleurs la modification statutaire de la durée de son mandat, votée par l'ensemble du Souverain Grand Comité en la portant à cinq ans, s'est révélé source de conflit majeur. Un grand nombre de Frères, pour voir partir rapidement le GM, veulent la ramener à 3 ans ce qui est impossible sans modification des statuts associatifs. Au-delà du souhait de voir démissionner le GM, ce qu'il n'envisage pas, et de celui de mise en œuvre d'une procédure de révocation, qui n'existe pas dans les statuts pour un GM nommé par le Conseil d'administration, le véritable problème est celui de la durée du mandat. Fort des expériences précédentes, les Frères dans leur quasi-totalité, convaincus que la durée excessive favorise le clientélisme et les dérives, ne veulent plus de GM quasiment inamovible. Ils se prononcent clairement pour deux solutions : un mandat de cinq ans non renouvelable ou un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Les multiples commentaires sur la définition des pouvoirs du GM, montre que personne ne veut considérer le chef de l'Obédience comme un guide spirituel. Ils montrent l'urgence de redéfinir le rôle de chacune des composantes de l'obédience : le Conseil d'administration et l'administration et, le Souverain Grand Comité et les provinces, Les Loges et l'assemblée des Loges, les Rites et les juridictions. Dans le flou actuel tout remonte au GM sans aucun filtre avec pour conséquence une trop grande implication dans des problèmes qui ne sont pas de son ressort et le risque permanent d'être accusé d'abus de pouvoir lorsqu'il supplée aux carences ou se substitue aux niveaux hiérarchiques subalternes. On peut ajouter que le manque de

commentaires sur le mode de désignation du GM démontre que le problème actuel concerne en priorité l'organisation générale de la GLNF.

La gestion financière

Les Frères, dans leur grande majorité, pensent que l'audit extérieur ne donnera rien et que le rejet des comptes n'a été qu'un prétexte pour exiger que cessent certaines pratiques de communication et de gestion de l'Obédience. Ceci ne les empêche pas d'exiger que le contrôle des comptes de la GLNF et de ses filiales, dont Scribe, soit fait par des cabinets extérieurs. Ne contestant pas la probité de ceux qui gèrent les finances, ils critiquent essentiellement des prises de décisions unilatérales émanant de la direction, sans explications sérieuses. Ils refusent que les Frères ayant conclu un contrat commercial, d'exécution, de contrôle ou de service avec la GLNF ou ses filiales occupent une fonction statutaire dans l'organisation. Souhaitant une concertation mieux partagée dans les choix et les dépenses importantes ils demandent de la rigueur et de la transparence ainsi que la communication régulière des rapports de gestion, dans lesquels les frais et les investissements engagés par la GLNF devraient être beaucoup plus détaillés.

Le gel des cotisations pendant plusieurs années, que nous avons recommandé au GM, est bien accueilli par les provinces, qui ont du mal à les faire rentrer, et par les Frères qui ont l'impression d'être pris pour des vaches à lait taxables, certains allant même jusqu'à parler de racket par les marchands du temple. La pression financière est trop forte et les critiques sont générales et répétées sur ces cotisations beaucoup trop lourdes qui créent un élitisme par l'argent. Elles s'accompagnent de la demande d'une meilleure répartition des cotisations entre le National, le Provincial et les Loges. A l'heure où la rigueur s'installe partout et de nombreux Frères et leurs familles ont des difficultés, les capitations, les demandes de droit, les coûts des matériels et décors, les participations aux œuvres et manifestations diverses se multiplient dans une absence de transparence et de communication sur l'usage de celles-ci.

Les frères sont légitimement inquiets par le train de vie de la GLNF qui est beaucoup trop dispendieux comme dans le coût et le nombre des déplacements, des assemblées interprovinciales, des réunions nationales ou dans certaines facilités accordées à d'anciens dignitaires. C'est dans cet esprit qu'ils proposent de développer les votes par correspondances pour diminuer les coûts avec dépouillement et contrôle en présence d'un huissier. Pour tout responsable la règle doit être le bénévolat et toute somme perçue au titre de l'obédience ou de ses filiales doit être approuvée et contrôlée. Tout le monde comprend que certaines dépenses de représentation sont indispensables mais elles doivent être mieux maîtrisées pour apporter leur contribution à la réduction drastique des frais de fonctionnement qui est devenue indispensable. Ils attendent du GM la diminution de la pression financière, qu'il retrouve le chemin de la base en dégageant des moyens d'action privilégiant la mise à la disposition des Loges dans l'intérêt des Frères.

L'incompréhension face à l'achat de locaux, comme Wagram, que tout le monde veut voir vendu rapidement même s'ils prennent de la valeur, s'ajoutent au questionnement sur les autres investissements concernant la propriété et la gestion des temples en province et à Paris à travers des sociétés contrôlées par quelques uns. Face au trouble semé par les multiples informations circulant sur le net il faut tout mettre à plat dans un souci de transparence, créer un comité national de gestion avec des professionnels reconnus pour réorganiser l'immobilier dans une cogestion entre chaque province et le national, en dehors de Pisan, et avoir le souci de n'investir que le strict nécessaire au bon fonctionnement des Loges.

La gestion de la solidarité

La crise actuelle amène les Loges et les provinces à intervenir pour soutenir financièrement les nombreux Frères en difficulté en commençant par les capitations et les dons de décors pour aller jusqu'à leur donner des revenus complémentaires afin de leur permettre de s'en sortir. Se souvenant que l'OA_F avait été conçue pour aider les Frères en difficulté la majeure partie des Loges veut un retour aux sources avec le renforcement de son action et de son statut proche de la GLNF. Il faut que nos actions d'assistance s'exercent prioritairement pour nos Frères dans le besoin et que cette exigence de solidarité fraternelle soit comprise par une direction qui semble coupée de la dure réalité du terrain. Ceci explique pourquoi le bon fonctionnement des structures emploi et solidarité est si apprécié par la totalité des Frères et des provinces.

La bonne situation financière de la GLNF et la volonté de réaliser des actions caritatives extérieures avaient amenées à la création d'Hôpital Assistance et de la Fondation pour la promotion de l'homme. Aujourd'hui les choses ont changé et une grande partie des Frères demandent que la Fondation et Hôpital Assistance soient complètement déconnectés de la GLNF tant sur le plan de la gestion que des liens financiers et de la communication. Nombreux sont ceux qui critiquent les demandes de participations aux œuvres en général et n'admettent pas la confusion des genres qui amène la GLNF à circulariser les demandes de versement à la fondation ou plus systématiquement à Hôpital Assistance en mettant l'accent sur le crédit d'impôt généré. A ceci s'ajoute une exigence de meilleure information sur l'utilisation des fonds reçus par ces organismes échappant à tous contrôles et dont certaines actions apparaissent comme litigieuses.

La communication

La majorité des Frères est satisfaite de la communication interne et des différentes publications. Néanmoins ils considèrent qu'il faut être plus transparent en donnant des informations sur le fonctionnement de la GLNF et l'état de ses finances. Ils voudraient également voir développer la partie concernant les textes, planches ou autres outils de réflexion et réduire celle consacrée au seul rayonnement des dirigeants. Au-delà de la communication la majorité demande l'arrêt des grandes manifestations nationales ou interrégionales inutiles et dispendieuses. Tous considèrent que c'est au GM en tant que chef de l'ordre d'aller à la rencontre des Frères dans chacune des provinces car c'est le seul moyen de rétablir les conditions d'un vrai dialogue.

Les Frères considèrent très majoritairement que la GLNF n'a rien à gagner à communiquer extérieurement, à intervenir sur des sujets religieux ou politiques et à céder au modernisme débridé et voyeuriste ambiant. Prêchant le retour « au secret maçonnique » et leur attachement à la tradition, ils veulent que notre obédience reste discrète et évite le prosélytisme direct ou indirect en respectant les engagements et serments prononcés par tous les membres de la GLNF. Déboussolés par ce qu'ils entendent et voient dans les médias écrits ou télévisuels, les Frères, principalement les jeunes, craignent de ne plus trouver au sein de la GLNF le refuge de spiritualité indispensable à leur quête initiatique. C'est pourquoi tous, au delà des problèmes réels posés par l'identification visuelle de certains, s'opposent à l'intrusion des caméras dans nos temples et locaux à l'occasion d'événements, de cérémonies ou d'un tour de France. Comme nous ne marchons pas sur les traces du Grand Orient, la participation aux émissions profanes doit être réservée au GM parlant à titre personnel sur les orientations spirituelles de l'obédience et les recherches menées par les Frères.

Les statuts et l'organisation

Dès que le calme et la raison seront revenus il faudra s'attaquer d'urgence à la réforme des statuts et à la refonte de certains articles du règlement intérieur. Tous les frères veulent une réorganisation et une redéfinition des principaux organes de gouvernance de l'Obédience. L'objectif n'est pas de pratiquer une révolution démocratique mais une rénovation s'appuyant sur les principes de l'ordre et de la GLNF dans le respect des us et coutumes, de la constitution, de la règle en douze points et des obligations d'un franc maçon. Pour éviter les confusions actuelles troublant l'esprit de la grande majorité des frères il faut séparer clairement l'exécutif, le juridique et le spirituel. Il faut gérer différemment les fonctions initiatiques qui touchent à la vie de l'ordre et les fonctions administratives d'une association loi de 1901 qui relèvent de la gestion matérielle.

La fonction administrative

L'assemblée générale des Loges doit avoir lieu une fois par an à Paris pour voter le rapport moral, le rapport financier, le quitus et le budget, l'ordre du jour pouvant être complété dans le respect des procédures par des informations et discussions sur tout ce qui touche par exemple à l'immobilier ou à l'administration. Elle doit se tenir un samedi et tous les délégués doivent recevoir deux mois à l'avance l'ordre du jour et les documents leur permettant de la préparer dans leurs Loges. Les votes doivent être faits à bulletin secret comme en Loge et les abstentions prise en considération au même titre que les votes positifs ou négatifs. Une minorité significative de Frères pensent que toute autre assemblée générale dans l'année devrait être décentralisée en régions pour réduire les coûts en utilisant les liaisons cybernétiques et le vote électronique.

En ce qui concerne le Conseil d'administration un consensus se dégage sur la composition, la nomination et l'élection de ses membres. Le CA doit se répartir en trois groupes : les membres de droit constitués du GM qui en est le Président, du Député GM et des deux GM précédents, les GMP élus par le SGC pour représenter les provinces, les Frères désignés par le GM comme personnalités qualifiées pour leur expertise ou leur positionnement intérieur ou extérieur à la GLNF. Les deux groupes élus ou désignés pour 3 ans ne sont pas renouvelables. Allant au delà, quelques provinces préconisent que le député GM en exercice soit nommé par le GM président de l'association. Ceci permettrait de la déconnecter de la GLNF qui conserverait la maîtrise de son patrimoine et de ses finances en évitant que le GM soit pris en otage par une paralysie juridique et judiciaire exercée sur l'association.

La fonction initiatique

Le souverain Grand Comité est devenu une chambre d'enregistrement des décisions prises par le GM dont les membres ne peuvent débattre sérieusement des sujets qui y sont présentés. Il faut réviser son statut et son mode de fonctionnement. Les loges demandent que les ordres du jour et les dossiers soient envoyés à chaque membre un mois avant la réunion plénière pour que les sujets puissent être évoqués préalablement dans les instances provinciales et éventuellement dans les Loges pour recueillir leur avis. Pour les décisions importantes les membres du SGC pourraient demander le vote à bulletin secret. C'est particulièrement vrai pour le choix du candidat à la grande maîtrise. En ce qui concerne les effectifs et la désignation des membres une majorité se dégage pour une répartition en trois tiers : un tiers de membres à vie, le surplus étant nommé membres d'honneur, un tiers d'officiers actifs composant le collège de Grande Loge, et un tiers de Frères nommés par les GMP avec l'aval des délégués des loges comme représentant des provinces pour une durée comprise entre 3 et 5 ans maximum. Personne ne devrait faire partie du SGC en ayant

moins de 15 ans de maçonnerie. La clé de répartition entre les provinces devra éviter le déséquilibre pénalisant les petites provinces. En dehors des convocations par le GM le SGC doit pouvoir se réunir à la demande des 2/3 des membres. Etant au cœur de la fonction initiatique toutes les commissions qui s'intéressent à l'organisation, la prospective, la discipline, le travail en Loges ou les rites, devraient en être issues et lui faire des comptes rendus d'activité.

Les Frères se sont également exprimés sur la désignation et le rôle des GMP dont la nomination est souvent une surprise ce qui pose le problème de leur légitimité. Certains suggèrent que les candidats GMP fassent l'objet d'une concertation dans la province puis au collège des GMP pour que soient proposées au GM une liste de 2 ou 3 noms dans lesquels il pourrait faire son choix ; Ceci éviterait des problèmes récents et donnerait plus de poids à l'élu qui doit être le porte parole du GM et de l'obédience qu'il représente auprès des Frères de la province. Les Grands officiers provinciaux pourraient être nommés pour une durée de 3 à 5 ans, renouvelable une seule fois. Les passés officiers provinciaux au SOC et les anciens GMP pourraient faire partie d'un conseil des sages provincial qui serait créé dans chaque province pour conseiller le GMP.

Le Conseil des Sages

L'inefficacité du Conseil des Sages est total dans son schéma actuel. La grande majorité des provinces souhaitent voir créer un Conseil des sages bénéficiant d'un pouvoir effectif et ancré dans les provinces. Il serait composé de 15 Frères : un tiers dont le président serait nommé directement par le GM, les deux autres tiers seraient proposés pour moitié par le président et par le collège des GMP parmi les GMP passés ou en exercice puis nommés par le GM. Le secrétaire général serait chargé de gérer l'information des membres et la constitution des dossiers sur les points à débattre. Ce conseil travaillant directement avec le GM renforcerait sa crédibilité et celle de l'Obédience car son existence éviterait tout dérapage vers un pouvoir absolu et rassurerait les Frères prêt à se lancer dans des contestations sauvages. Il apporterait au GM sur tous les sujets et décisions importantes des avis, conseils ou propositions, pour l'aider dans l'exercice de sa fonction tout en ayant la possibilité d'identifier et de freiner les dérives à tous les niveaux. Il constituerait dans un esprit positif un contre pouvoir aujourd'hui inexistant.

Parmi les multiples propositions émergeant des rapports apparaît avec insistance la demande de mise en place d'une procédure de révocation du GM non prévue dans nos statuts. Les provinces ayant abordé le problème souhaitent la mise en place d'un système à étages évitant les manipulations et les tentations de coups d'état. Sur proposition du Conseil des sages ou du Conseil d'administration, suite à un vote de plus de deux tiers de ses membres ou bien directement par requête signée par plus de la moitié des membres du SOC , le vote de suspension du mandat devrait se faire au SOC à bulletins secrets et à la majorité des 3/4 des membres présents. Le vote positif déclencherait la désignation d'un GM provisoire jusqu'à une nouvelle élection qui devrait avoir lieu dans les 3 mois.

La discipline

Dans le conflit récent un certain nombre de frères ont été suspendus pour des raisons variées, souvent assimilées au bon plaisir ou à la fureur du GM et de son équipe, sans qu'il y ait eu une instruction sérieuse du dossier et que le contrevenant ait pu se défendre. S'il est juste de punir les meneurs d'une action de déstabilisation parfois diffamatrice qui a pris des proportions mettant en danger l'obédience, il est par contre important que le GM puisse montrer sa capacité de pardon et de rassemblement. De très nombreux Frères souhaitent qu'avec l'accord du GM la commission de conciliation convoque tous les Frères suspendus et

leur propose de réintégrer l'obédience en levant les sanctions et décisions disciplinaires en cours. D'ores et déjà, le GM a répondu sous une forme ou sous une autre à toutes les demandes qui avaient été exprimées lors du SGC qui a lancé la crise. Ils n'ont donc plus de raisons de rester en dehors de la GLNF, sauf s'ils adhèrent à la surenchère des blogs anonymes qui loin de vouloir participer à la reconstruction et à la modernisation de l'obédience ne pensera qu'à tout rejeter et détruire.

Les Rites

Créé pour pratiquer le RER, développé au rite Emulation par l'apport des militaires des forces alliées et de l'Otan, la GLNF a augmenté le nombre de ses Frères avec l'arrivée du REAA venu de la Grande Loge de France et l'implantation du rite français. L'ordre gère aujourd'hui une petite dizaine de rites différents avec leurs spécificités et, pour la plupart d'entre eux, des hauts grades gérés par leurs juridictions propres. C'est ce qui en fait une véritable obédience. Le fait d'être reconnue comme Grande Loge régulière par la Grande loge Unie d'Angleterre ne donne pas pour autant la priorité aux rites dits anglais. De très nombreux Frères souhaitent que chaque rite soit pratiqué dans la sérénité et qu'aucun ne cherche à s'imposer par un prosélytisme discutable source de conflit avec les autres. Beaucoup se demandent si ce n'est pas le moment de créer une sorte de commission ou un Conseil consultatif des rites pilotés par un Assistant GM dont le rôle serait de veiller à l'égalité de traitement, au respect des règles fixées par la GLNF, à la qualité des relations avec les juridictions amies, et à la coordination de la formation.

Conclusion

Il y aurait encore beaucoup à écrire sur les idées qui ont émergées des rapports car cette synthèse est forcément restrictive. Ceci sera la prochaine étape si le GM décide de donner suite à ce travail de réflexion et de propositions réalisé par les Loges et les Provinces. Chacun sait qu'il faut moderniser la GLNF dans le respect de la tradition pour que notre obédience en sorte plus forte, avec des Frères encore plus attachés aux valeurs qui sont les nôtres. Notre recommandation est que ce travail de reconstruction doit être mené par une équipe soudée autour du GM, s'appuyant sur un Conseil des sages et des commissions spécialisées, avec l'objectif de rénover l'obédience dans les deux ans et que l'année 2009-2010 ne soit bientôt plus qu'un lointain et mauvais souvenir.

Le chantier est énorme et c'est au GM de fixer les objectifs, les étapes et le calendrier car tout ne peut pas se faire en un jour. Mais lorsque l'on découvre les attentes des Frères on comprend que leur volonté d'aller de l'avant pour reconstruire leur maison commune sera la meilleure des communications car elle est porteuse d'espérance et le seul moyen d'arrêter le processus d'autodestruction en cours.